



Siège social

10 rue de l'île mystérieuse
BOVES - CS 30725
80332 LONGUEAU CEDEX
Tél : 03 22 33 86 86

S.A. au cap. de 1 307 072 €
RCS B 927 220 475
SIRET 927 220 475 00069
APE 4299 Z

Direction Générale

21 bis rue Jeanne Maillotte
CS 11296
59014 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 57 93 07

contact@saferhdf.fr
www.saferhautsdefrance.fr

Vos contacts

Priscilla MERLOT
Chargeée de communication
06 38 21 09 28
03 75 00 07 21
p.merlot@saferhdf.fr

Philippe GAUTIER
Chargé de mission et d'opérations foncières
06 74 29 80 15
p.gautier@saferhdf.fr

Sandrine GANDEGA-DELANNOY
Cheffe de service Relations Presse
Ville d'Amiens-Amiens Métropole
03 22 97 43 24
06 34 23 05 12
s.gandega@amiens-metropole.com

COMMUNIQUE PRESSE

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) d'Amiens Métropole, la Safer Hauts de France a mené une étude pour le compte d'Amiens Métropole, de février 2022 à mars 2023, visant le maintien et le développement du maraîchage dans les Hortillonnages et sur l'île Sainte Aragone. La synthèse de cette étude vient d'être présentée aux élus métropolitains.

Un partenariat autour d'un projet à triple enjeu

Amiens Métropole s'est engagée en 2018 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme. Ce projet répond à 3 enjeux : promouvoir une alimentation locale, de qualité et durable, faciliter l'accessibilité aux produits locaux et accompagner l'ensemble des acteurs de la filière agricole et alimentaire au changement vers une alimentation saine, durable et locale. Dans un objectif de préservation et de gestion du foncier sur ce site exceptionnel, une convention partenariale avec la Safer Hauts de France a été signée en janvier 2020 pour une durée de 5 ans. Cette dernière intervient notamment pour assurer une veille foncière sur les zones N (Naturelles) et A (Agricoles) de la communauté d'agglomération et constituer des réserves foncières compensatoires. La Safer est également un appui technique à la politique foncière locale : elle assure la réalisation d'études foncières, d'analyses de marché, de négociations préalables ou encore d'échanges de terres.

Une étude menée dans les Hortillonnages

A la demande d'Amiens Métropole, la Safer Hauts de France a ainsi mené une étude de février 2022 à mars 2023 visant au maintien et au développement du maraîchage dans les Hortillonnages et sur l'île Sainte Aragone. Les objectifs de l'étude étaient nombreux : il fallait tout d'abord identifier et caractériser les exploitations maraîchères en activité, estimer les volumes et les circuits de commercialisation de la production maraîchère, évaluer les perspectives de mutation foncières, de projets d'agrandissement, d'installation, de cessation d'activité et enfin évaluer les surfaces potentielles de reconquête. Le 13 juin dernier, la Safer Hauts de France a restitué cette étude à la mairie d'Amiens devant les élus concernés par le projet. Brigitte FOURÉ, Maire d'Amiens, Alain GEST, Président d'Amiens Métropole et Margaux DELÉTRÉ, Vice-Présidente d'Amiens Métropole en charge du PAT, étaient notamment présents.

14 maraîchers en activité

Sur un total de 16 personnes ou structures recensées sur les 2 sites, 14 exercent une activité maraîchère à titre professionnel : 11 dans les Hortillonnages, exploitant un total de près de 24 ha soit 10% de la surface cadastrale, et 3 sur l'île Sainte Aragone, valorisant un peu plus de 3 ha. Les exploitations vont de 30 ares à un peu plus de 3 ha. « *Il faut noter que 2 jeunes sont nouvellement installés* » souligne Philippe GAUTIER, chargé de mission et d'opérations foncières ayant participé à cette étude. « *Toutefois 57% des exploitants ont plus de 55 ans, et 3 ont même plus de 65 ans* ».

Accompagner les transmissions

Pour accompagner ces exploitants âgés de plus de 65 ans, l'enjeu est d'estimer les biens, de sécuriser le foncier exploité sans bail, d'accompagner le futur cédant dans sa transmission ou sa succession mais également de négocier le foncier en potentiel de reconquête. « *Les exploitants propriétaires manifestent une réelle crainte de louer leurs terres à des porteurs de projets, la Safer peut donc par exemple les accompagner avec un bail précaire, ce qui leur permettrait de garder un temps de réflexion* » a notamment expliqué M. GAUTIER.

« La préservation des terres agricoles dans les Hortillonnages est un enjeu considérable, lié tant à l'histoire de notre ville qu'à son avenir. Il nous faut conserver cette tradition maraîchère et faire en sorte qu'Amiens soit, demain, une ville nourricière. Il y a une attente des habitants qui souhaitent se reconnecter à la nature et à leur alimentation. Pour autant, le métier de maraîcher n'est pas sans contrainte. L'étude qu'Amiens Métropole a commandé à la Safer vise justement à identifier les freins et aider à les lever » précise Margaux DELÉTRÉ.

Les projets alimentaires territoriaux sont, rappelons-le, des démarches de terrain, volontaires et collectives. « *C'est un rassemblement des acteurs intéressés par les questions de l'agriculture et de l'alimentation et qui portent l'ambition d'intégrer ces thématiques au cœur des enjeux de leur territoire* » rappelle M. GAUTIER.

Manger local
la recette idéale!



Retrouvez toutes les informations sur
le projet alimentaire territorial
d'Amiens Métropole sur
www.amiens.fr/PAT

Retrouvez le PPAS et les actualités de
la Safer Hauts de France sur
www.saferhautsdefrance.fr